

LA SOUS-QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS ET SON IMPACT SUR L'EXPRESSION ORALE ET ECRITE DANS LES ECOLES SECONDAIRES DE LA CHEFFERIE RUBENGA 2017-2018

PAR BYUMANINE ZIHALIRWA GUILLAUME *

Résumé

L'éducation jouant un rôle important dans le projet de développement des nations, nous avons pris l'initiative d'examiner les conditions dans lesquelles sont éduqués les élèves de l'école secondaire. Nous avons ciblé pour ce faire, le cours de français tel que dispensé dans la Chefferie de Rubenga. Au regard des résultats obtenus après enquête, nous constatons que pour la plus grande majorité des enseignants du cours de français dans les écoles secondaires de la Chefferie Rubenga, soit 84,20%, sont de D6 et des diplômés en sciences de l'éducation. Ces enseignants ont affirmé à 52,63% que leur qualification ne leur permet pas de mieux préparer et dispenser le cours de français. Outre 93,93% d'élèves ne parviennent pas à parler correctement français contre 6,6% qui affirment qu'ils s'expriment correctement. Au vu de cette situation, nous invitons l'Etat congolais à mettre en application la circulaire EDN/PS/833/570/72 du 13 avril 1972 portant sur la qualification des professeurs de cours généraux de l'enseignement secondaire en RDC.

Mots-clés : Qualification ; Sous-qualification ; Ecole ; Enseignement ; Expression orale et écrite

Abstract

Communication plays a particular role in education, which plays an important role in the process of development in a country. This has been a motivation for conducting a survey in Rubenga related to how French language is taught in secondary course. From our survey, we found that 84,20% of French teachers have a level of secondary school; 52,63% of them have asserted that their qualification does not allow them to prepare and to teach French courses. Besides, 93,93% of pupils do not speak French correctly whereas 6,6% of them have said to be able to speak French fluently. Therefore, we invite the Congolese government to apply regulations related to the qualification of French teachers as they are foreseen in an act dated from the 13th of April 1972.

Key-words: Qualification, under-qualification, Rubenga secondary school, teaching French language, oral and written expression

* Assistant à L'Institut Supérieur des Techniques des Gestions des Affaires « I.S.T.G.A /Goma
» : adresse e-mail : zihalirwabyumanine@gmail.com

1. INTRODUCTION

L'éducation est une pierre angulaire cadrant une base primitive à tout progrès et développement des nations. Dans ce domaine, l'enseignant constitue un axe de gravitation et donc un point focal pour le développement des facultés intellectuelles de jeune enfant (futur cadre de la nation) et son intégration dans la vie sociale, culturelle, scientifique et politique. L'éducation est l'horizon qui détermine l'avenir et le bien-être d'un pays.

Par ailleurs, les auteurs comme J. FOURASTIE cité par MALALA (2009) ; considèrent l'éducation comme le point de départ de tout progrès économique ; socio-culturel et scientifique ; et les scientifiques disent que tout progrès, tout développement ne peut s'obtenir que par l'éducation des individus. L'enseignement est donc reconnu comme un appareil de progrès pour la nation et tout son abus dû aux certains facteurs tels que la sous qualification de l'enseignant [...] interfère avec le bon sens d'un citoyen et/ou d'une nation.

En effet, l'expression orale et écrite de l'enseignement apparaissent comme le pivot, le moteur du développement intellectuel, politique, économique et social car c'est à travers elles que le maître inculque le nœud du savoir, du savoir-faire et du savoir être. Pour ce faire, la qualification d'un enseignant est une grande importance dans le monde scientifique car elle assure l'exactitude dans l'enseignement, lutte contre l'hésitation de la part de l'enseignement ayant un poste méritoire (GAZEIEE ; 1952 ; P.143). Le problème de la formation des enseignants du secondaire se pose avec acuité. IL y a un besoin impérieux de doter les classes du secondaire des enseignants qualifiés à tous les niveaux.

Cependant, la sous-qualification est un facteur négatif qui rend impossible le système éducatif et conduit ainsi au moindre développement du pays. Rappelons que les instituts supérieurs pédagogiques et les universités ont été créés pour pallier la carence des enseignant. La loi cadre de l'enseignement, à son article 29, définit les buts ci-après pour les instituts supérieurs pédagogiques :

Doter le pays, en fonction de ses besoins, en personnel enseignant de formation supérieur, générale ou spécialisée, promouvoir, chez le cadre enseignant une prise de conscience de son rôle d'encadreur et la noblesse de sa mission ; organiser la recherche dans le domaine de la pédagogie en vue de découvrir les meilleures méthodes susceptibles d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire.

La lecture de la circulaire DEPS/SG/BE/80/2181/83 du 22 novembre 1983 portant sur la qualification et l'utilisation rationnelle des enseignants révèle que beaucoup d'écoles continuent à utiliser des enseignants sous-qualifiés. En outre, dans l'enseignement secondaire les enseignants, professeurs sont utilisés sans considération de leur spécialité. C'est ainsi qu'on peut trouver un professeur de formation de géographie dispenser le cours de français et vice-versa.

Quant à la circulation EDN/PS/833/570/72 du 13 avril 1972 portant sur la qualification des professeurs des cours généraux de l'enseignement secondaire, le Ministre avait décrit le fait que le D6, voir le PP6 enseignent au cycle long. Il estime que les qualifications requises de professeurs des cours généraux de l'enseignement secondaire sont : au cycle d'orientation les gradués ; les régents. Et au cycle long ; en 3^{ème} et 4^{ème} secondaire les gradués ; les régents sont assimilés et en 5^{ème} et 6^{ème} année les licenciés est assimilés. Au vu de l'esprit de ces deux circulations, notre travail voudrait étudier l'impact de la sous-qualification des enseignements du secondaire sur l'expression orale et écrite des élèves dans les écoles secondaires de la chefferie Rubenga.

Malgré la création de plusieurs universités et instituts supérieurs ; la sous-qualification a toujours causé des problèmes dans les écoles secondaires où le rendement des élèves sur le plan d'expression orale et écrite n'est pas toujours efficace. Ainsi, beaucoup de personnes cultivées et expérimentées en la matière se plaignent de cette décadence du français orale et écrit.

Il est vrai que l'enseignement a besoin d'enseignants qualifiés de tous les domaines. Mais malheureusement beaucoup d'entre eux s'engagent dans l'enseignement faute de mieux, en attendant que leurs dossiers évoluent ailleurs. Cela a des conséquences néfastes sur la formation des apprenants.

Ainsi, ces enseignants dispensent n'importe quel cours. Pédagogiquement et professionnellement ils sont sous-qualifiés dans l'enseignement et sous employés quel que soit le diplôme obtenu (graduat ou licencié). Certains préfets des écoles sous informées, pensent qu'avoir beaucoup de diplômés de gradués et de licencié de n'importe quel domaine signifie que son école a un personnel qualifié.

Cette attitude motive et constitue le mobile de notre travail de recherche dont l'objet principal est d'identifier les écoles de ce genre, tenir une analyse réelle pour détecter si la sous-qualification des enseignants de cours de français joue un impact négatif sur l'expression orale et écrite des élèves de la chefferie Rubenga dans le but d'exposer les résultats et proposer les stratégies devant conduire à la thérapie linguistico-stylistique de l'élève.

Considérant le rôle que joue l'expression orale et écrite dans la vie quotidienne de l'homme, nous nous posons les questions suivantes :

1. Les enseignements des cours de français dans les écoles secondaires de la chefferie de Rubenga sont-ils tous qualifiés et dispensent-ils cours selon leurs filaires (spécialité) ?
2. La qualification des enseignements de cours de français dans les écoles secondaires de la chefferie Rubenga leur permet-elle de surmonter les difficultés lors de l'exécution de leur tâche (enseignement).
3. Quelles sont les conséquences de cette sous-qualification à la défaveur des élèves de la chefferie Rubenga ?

Telles sont les questions qui orientent notre réflexion scientifique au cours de cette investigation dont les réponses provisoires et anticipées constituent nos hypothèses selon lesquelles :

1. Les enseignants de cours de français dans les écoles secondaires de la chefferie Rubenga, seraient sous-qualifiés et dispenseraient les cours de français bien que non spécialistes ;
2. La qualification des enseignants de cours de français dans les écoles secondaires de la chefferie Rubenga ne permettrait pas aux enseignants de surmonter les difficultés lors de l'exécution de leur tâche (enseignant).
3. Les élèves des écoles secondaires de la chefferie Rubenga éprouveraient des fautes de prononciation et des fautes grammaticales de tout genre (signes orthographiques, la ponctuation, la syllabation écrite, catégories des mots, construction de phrases simple et complexes).
4. Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves seraient sous-qualification des enseignants, non-qualification des enseignants, non maîtrise de la langue française, non considération de forme et fond des travaux des élèves, négligence de préparation détaillée.

Dans la situation spatio-temporelle, notre étude est étalée à IDJWI dans chefferie de Rubenga et il couvre la période de l'année scolaire 2017-2018.

Il est, au-delà des pages de résumé, conclusion et annexes, reparté en deux parties :

- La première partie porte sur l'introduction générale et la littérature.
- La deuxième partie porte sur l'analyse des statistiques et la discussion des résultats.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Pour le dictionnaire petit Larousse illustré (1976 p.845) , la qualification est une valeur d'un ouvrier suivant sa formation, ses aptitudes professionnelles et son expérience. Le concept qualification à diverses acceptations suivant les domaines. Dans le monde du travail , il renvoie au sens psychologique de la qualification du personnel enseignant. Un

sous qualifié, différent de non-qualifié, c'est quelqu'un qui n'a pas la qualification nécessaire pour un emploi déterminé.

On parle de la sous qualification dans l'enseignement secondaire lorsqu'un gradué ou un licencié dispense des enseignements qui ne cadrent pas avec sa spécialisation.

Pour SEGUSHIMANA M. (2006), la sous qualification à l'enseignement primaire, secondaire et professionnel comprend 3 notions distinctes :

- La sous-qualification scientifique ;
- La sous-qualification méthodologique ;
- La sous-qualification volontaire.

Est sous qualifié scientifiquement, un professeur qui enseigne la discipline qui n'est pas de sa spécialité. Est sous qualifié méthodologique un L2 ou un G3 qui donne cours mais manque de la formation pédagogique. Est sous qualifié volontaire un L2 ou un G3 en pédagogie appliquée qui donne cours dans la branche de la spécialité mais pour des raisons diverses ne prépare pas les leçons et ne corrige pas les devoirs.

Quant à MUJINAYI et BOLOJI (1880, p.24), la sous qualification des enseignements revêt deux formes bien précisées :

1. Manque de formation voulue pour travailler à un niveau déterminé de l'enseignement secondaire ;
1. Enseignement des branches qui ne relèvent pas de leur spécialité.

Le travail humain est imparfait. Néanmoins, l'idéal pour toute personne exécutant une fonction est qu'elle soit qualifiée, une condition nécessaire pour diminuer les risques d'un grand nombre d'erreurs et de perfectionnement. La sous qualification se présente et porte atteinte au développement de toute carrière, notamment celle de l'enseignement. Notre étude considère comme sous qualifié tout enseignement qui dispense des cours en dehors de son domaine, qui n'a pas été préparé pour l'enseignement mais qui le fait à défaut, en entendant qu'il trouve mieux ailleurs.

La non-qualification caractérise une personne qui n'est pas porteuse d'un diplôme de graduat, de licence et qui pour des circonstances particulières, dispense des enseignements à l'école secondaire. Un D6 ou un PP5 n'est pas autorisé par la loi en vigueur en matière de législation scolaire en République Démocratique du Congo de dispenser des enseignements à l'école secondaire. S'il le fait, c'est surtout par manque de personne qualifiée, et à ce titre il joue la fonction d'un bouche-trou. Il est donc à la fois sous qualifié scientifique et sous qualifié sur le plan didactique. Le circulaire EDN/PS/883/370/72 du 01/04/1972 ayant comme objet : qualification des professeurs des cours généraux de l'enseignement secondaire stipule ce qui suit : au cycle d'orientation (C.O) et au cycle court, des gradués régents on l'assimile par dérogation et transitoirement, de D6 ou PP5 à condition qu'ils soient encadrés dans leurs écoles par au

moins deux professeurs qualifiés (un littéraire et un scientifique), ils ne seront maintenus dans leurs fonctions que dans la mesure où ils n'obtiennent pas successivement deux côtes synthétiques inférieures à «BON» dans le bulletin annuel de signalement. Au cycle long en 3^{ème} et 4^{ème} des graduats régents ou assimilés et en 5^{ème} et 6^{ème} de licenciés régents et assimilés.

Etant établissement dans lequel la formation éducatrice prime l'acquisition du savoir (P. FOULQUIE cité par SHOMBAWABO (2009, P.13)) mais aussi un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif, en général ou spécial (Dictionnaire Micro Robert (1998, P.341), école est chargée de recruter un personnel doté des qualités et compétences requises pour rendre un service tel qu'il est attendu d'être réalisé.

Le recrutement un ensemble d'activité par lesquelles des gestionnaires informent les personnes susceptibles de posséder les qualifications requises, qu'un poste est vacant dans leur organisation et incitent ces personnes à offrir leurs services, autrement dit à poser leur candidature. C'est aussi une partie intégrante du processus d'acquisition des ressources humaines, le recrutement joue son rôle quand il aura réussi à constituer un bassin suffisant nécessaire des candidatures pour les postes de l'organisation qui sont présentement vacants ou susceptibles de le devenir dans un futur assez proche. Les chefs d'établissement scolaires sont sensés maîtriser cette logique et donc mettre la personne qu'il faut à la place qu'il faut.

Le rôle de l'école se borne alors à transmettre le maximum des connaissances avec un niveau élevé de raisonnement et de réflexivité. En outre, elle aura le rôle primordial d'éduquer et instruire spécialement les enfants dans la société en pleine évolution. L'école vise en tout temps, en tout lieu non seulement l'épanouissement et la construction de la personnalité mais aussi l'adaptabilité et l'intégration sociale. (MOKONZI, 2009, p. 15). Tout ceci est rendu possible par le personnel enseignant qualifié dans un domaine précis pour fournir un *enseignement* de qualité (tel qu'en français dans notre cas ici donner un bon sens *d'expression française orale et écrite*).

L'enseignement est une action, art d'enseigner de transmettre des connaissances (dictionnaire petit Larousse illustré (1976, P.376). L'enseignement secondaire qui attire notre attention, c'est le niveau auquel on accède après celui de l'école primaire. Il s'agit de l'enseignement tertiaire qui donne l'orientation générale et précise de chaque degré au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire de la manière à assurer la formation des cadres de conception dans les domaines divers de la vie nationale (Décision d'Etat numéro 09/CC/ du 08/06/1981 sur l'enseignement supérieur et universitaire). Dans ce cas, si l'élève n'a pas été initialement rodé, il lui est difficile d'aborder aisément les études supérieures et/ou universitaires. Il est à signaler que les cours de langue restent une base intégrante pour l'acquisition de toute la suite des autres matières d'apprentissage, c'est l'importance de l'expression française orale et écrite dans notre cas.

L'expression est une manifestation de la pensée, du sentiment du talent par le langage (Larousse de poche (2010, P.319). Il s'agit donc de la façon de traduire (exprimer) ses idées, ses pensées en faisant recours soit au langage écrit, soit au langage parlé, soit langage mimé ou gestuel. Il sied de signaler que pour communiquer, l'homme se sert de plusieurs de moyens dont la langue qui est considéré comme un ensemble structure des rapports qui définit les termes mais qui par opposition à la parole devient une institution sociale, un système organisé des signes exprimant des idées.

C'est dans cette même perspective que MALMBERG NOUS dit que « quand une population change des langues, elles gardent ces vieilles habitudes articulatoires en prononçant les sons d'une langue importée ». Cela veut dire que l'oralité est d'une importance capitale bien que, quand l'homme blanc était apparu au niveau du continent d'Afrique, il voulait que se derniers puisse oublier l'oralité alors dit-on que l'expression écrite succède l'expression orale.

Pour Raymond Queneau, la littérature ou l'expression orale est l'usage esthétique du langage. Connaissant que l'esthétique est l'art du beau quand un individu s'exprime oralement, il doit le faire parce que l'on ne vise que le beau de son oralité. C'est pourquoi au niveau de l'Afrique, l'expression orale apporte l'intérêt naturel tel que nous l'avons apprise de nos ancêtres. La langue est donc une force et les colons la tiennent mordicus pour se connaître et colonisé les autres. L'Expression orale a trait au langage parlé au verbe, à la parole. Dans ce cas, il est question de voir comment le locuteur combine les sons, les syllabes. L'expression écrite est satellitaire à l'expression orale et ne s'en détache pas car on initie mieux l'écrit articulé oralement et tout ce que nous avons exprimé par l'oralité, nous le faisons ou ressentons par l'écriture ; « l'on ne juge l'individu par le dire ou par son écriture », dit-on. Elle a trait au langage écrit ou de lettre. Dans ce cas, il suffit de voir les phases bien orthographiées ou la convenance des lettres, disposition de texte, accords des mots et / ou des verbes écrits, ...

L'acquisition de l'expression orale et écrite sont intégrées par l'amour de lecture des livres, ouvrages d'œuvres produits en français par divers auteurs et s'habituer autant avec la diction qu'avec l'orthographe des mots en français. Ainsi, il faut assister à des conférences aux exposés (classiques, dramatisation, débat, discussion, émission télévisée, radio diffuser). Certaines conditions sont proposées pour y arriver : aimer, valoriser et mène de recherche quant à la langue. Faire cette langue le sienne pour une bonne et meilleure recherche, Parler cette langue chaque fois pour une bonne amélioration des langues telles qu'elles se parlent.

3. CADRE METHODOLOGIQUE

3.1. Champs d'étude et choix de la base de sondage

Dans la situation spatio-temporelle, notre étude est étalée à Idjwi dans Chefferie de Rubenga et il couvre la période de l'année scolaire 2017-2018. La Chefferie Rubana est la partie nord du territoire d'Idjwi créée par l'édit N°05 du 18/12/1963 et par l'ordonnance-loi n°74/258 du 28 Septembre 1974 qui le détache du territoire de Kalehe.

La chefferie Rubenga est limitée :

- Au Sud par la chefferie NTAMBUKA ;
- Au Nord par le lac KIVU, la reliant avec la ville de Goma ;
- A l'Est par le Lac KIVU qui la relie avec la République du Rwanda ;
- A l'Ouest par le lac KIVU la reliant avec le territoire de Kalehe.

C'est par le constat observationnel, entretien avec certains enseignants et élèves lors de notre passage à Rubenga, que nous avons remarqué cette difficulté qui incombe les élèves connaissant que leurs enseignants n'étaient pas passés dans la filière ou département du Français langues Africaines. Tel est le mobile d'avoir étalé cette étude dans cette contrée.

Ainsi, notre travail inclue comme base de sondage, toutes les écoles secondaires de la chefferie Rubenga (élevées au nombre de 28) au sein desquelles nous n'avons ciblé que *la strate des enseignants* qui dispensent le cours de français et *celle des élèves* parmi lesquelles quelques unités seront seulement choisies par une approche statistique précise pour former la taille de l'échantillon.

Dans cette base de sondage, notre population cible est bien entendu constituée des professeurs chargés de dispenser les cours de français dans différents degrés des écoles secondaires (de qui nous avons prélevé les différentes qualités vêtues et le module de leur expression française orale et écrite) et les élèves qui sont bénéficiaires de cet enseignement (de qui nous avons prélevé certaines capacités et difficultés en expression française orale et écrite). Il est donc question d'examiner l'influence de la sous-qualification des enseignants sur le niveau des élèves en expression orale et écrite dans les écoles secondaires de la chefferie RUBENGA.

L'échantillon tiré de ces derniers nous a permis d'analyser l'influence du sou et non-qualification des enseignants du cours de français sur l'acquisition de l'expression écrite et l'articulation orale de l'expression française.

3.2. Fixation de la taille de l'échantillon

Considérant une école de base de huit portes, on compte douze enseignants à temps plein, soit 1,5 enseignants par classe. Sur les mises en place des enseignants dans une école de base normale, y figurent aux plus trois enseignants de français dont un par degré, ce qui donne une proportion de 0,25 soit [3/12].

Connaissant que nous sommes devant les variables qualitatives (sous-qualification, expression française, ...), nous calculons la taille de l'échantillon par l'algorithme

$$n = \frac{Z^2(1 - \frac{\alpha}{2}).P(1 - P)}{e^2}$$

tout en nous servant de la proportion $P = 0,25$ et une marge

d'erreur de 5%, ce qui nous donne une taille brute de 281 enseignants.

Après correction de cette taille n en passant par la théorie d'estimation statistique allant

de l'estimation ponctuelle ($SP = \sqrt{\frac{p \cdot q}{n}}$) à l'estimation par intervalle de confiance

($IC = P \pm Z\alpha \times SP$), nous avons obtenu une nouvelle taille (adaptée par

$$nc = \frac{Z^2 \alpha \cdot P(1 - P)}{e^2} \times \frac{N - n}{N - 1}$$

$nc = 219$ enseignants parmi lesquels 25% sont les

enseignants du cours de français soit 55 enseignants du cours de français qui constituent alors notre taille de l'échantillon dans la **strate « enseignants »**. Dans ce cas, la marge

d'erreur varie aussi par $ec = Z \sqrt{\frac{pq}{n}} \times \sqrt{\frac{N - n}{N - 1}}$ en devenant $ec = 0,04$ soit $\alpha = 4\%$ dont la

valeur tabulaire Z bilatérale vaut 2,054.

Par ailleurs, selon les documents de mises en place (2017-2018) des enseignants dans la plupart des écoles secondaires de Rubenga, nous avons constaté qu'il n'y a que deux enseignants de français par école, ce qui a donné un total de 56 enseignants, chiffre qui corrobore avec le nôtre calculé.

Partant d'une base statistique standard (**médiane 0,5**) et en utilisant les mêmes algorithmes ci-haut, la taille de l'échantillon de **strate « élève »** sans correction ni estimation est élevée à **$n = 375$ élèves** à enquêter en cascade avec une marge d'erreur brute de **$\alpha = 5\%$** .

Nous n'avons pas corrigé la taille de l'échantillon et la marge d'erreur car il y aurait risque de biais d'estimation, de sélection et d'analyse.

3.3. Techniques d'enquête

Le but de cette recherche est d'identifier l'influence de la sous qualification des enseignements sur l'expression orale et écrite des élèves des écoles secondaires de la chefferie Rubenga. La déduction des résultats nous a fallu la descente sur terrain pour une

enquête et investigation minutieuses. Pour cibler nos unités statistiques de taille calculée, nous avons utilisé d'abord la technique d'échantillonnage en nappe dont les grappes sont les différentes écoles de la chefferie de Rubenga. Dans la **strate « enseignants »**, nous avons initié la technique d'échantillonnage non probabiliste par convenance vue le moindre effectif des enseignants du cours de français, notre première cible.

Dans la **strate « élèves »**, nous avons initié la technique d'échantillonnage probabiliste en cascade à deux degrés ; d'abord grappe des écoles puis celui des classes. C'est au niveau de chaque degré scolaire que la technique aléatoire simple nous a guidé pour échantillonner les quelques élèves tirés sur boules de papiers à la taille respective précalculée. Par cette cascade, le calcul arithmétique nous a instruit qu'au plus **5 élèves** seront enquêtés par degré au sein d'une école donnée.

La collecte des opinions et des réponses aux différentes questions nous a valu la conception d'un questionnaire d'enquête qui contenait des questions de type fermé (à choix unique et multiple) et ouvert. Notre questionnaire est un questionnaire à deux volts, l'un s'adresse aux enseignants qui dispensent le cours de français et l'autre aux élèves qui reçoivent cet enseignement. L'inscription des réponses aux questions posées se fait sur le questionnaire même comme le recommande DOMINIQUE M. (1996, p.80) qui dit que « lorsque l'examen est bref, les réponses s'inscrivent sur le questionnaire même ».

Dans notre recherche, nous avons recouru à l'administration directe c'est-à-dire nous avons sillonné toutes les écoles secondaires constituant notre base de sondage où nous avons administrions notre questionnaire aux enseignants de cours de français et aux élèves comme prévu par degré, nous leur avons laissé le temps de le remplir (librement et sans influence de notre part) et le remettre sur rendez-vous.

3.4. Techniques de dépouillement et analyse des statistiques

Pour quantifier les réponses données des enquêtes, nous les avons synthétisées en paramètre fréquentiel et les analysées par les tests des hypothèses notamment le Khi-deux et test d'adéquation (vue la nature de nos données qui sont qualitatives) à l'aide des logiciels statistiques Excel et SPSS pour le traitement automatique de nos statistiques.

4. ANALYSE DES DONNEES, INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

4.1. Analyse des donnees et interprétation des résultats

Tableau n° 1 : Répartition des enseignants du cours de Français selon leur filière et grade universitaire.

N°	Filières de formation	Titres			TOTAL	%	
		L ₂	G ₃	D ₆			
1	Français / Littéraire	3	4	9	16	29,1	
2	Sciences de l'éducation / H. P	3	4	12	19	34,5	70,9
3	Développement et planification/HTS	1	6	5	12	21,8	
4	SSPA	2	-	-	2	3,6	
5	Autres	1	2	3	6	11	
TOTAL		10	16	29	55	100	
%		18,2	29,1	52,7	100		

Source : Nos enquêtes sur terrain

De ce tableau I, nous remarquons que, dans la chefferie de Rubenga, le cours de français est dispensé par des enseignants non spécialistes du domaine de la langue française (70,9%) que les experts du domaine (29,1%) et la majorité sont de diplômés d'Etat ou D₆ (52,7%).

Tableau I : Opinion des enseignants sur la qualification et sous qualification

N°	Variables	Réponses				TOTAL
		OUI		NON		
		F	%	F	%	
1	Donnez-vous le cours de Français ?	100	100	0	0	55
2	Etes-vous spécialiste à titre académique en Français ?	7	12,7	43	78,2	55
3	Etes-vous contents de votre service	41	74,5	14	25,5	55
4	En rapport avec la qualification, avez-vous de temps de vous occuper de votre service ?	41	74,5	14	25,5	55
5	Votre qualification vous permet-elle de mieux préparer et enseigner vos cours convenablement	26	47,3	29	52,7	55
6	Y a-t-il des difficultés auxquels vous vous butez lors de l'exécution de votre tâche ?	41	74,5	14	25,5	55

Source : Nos données de l'enquête

Il ressort de ce tableau II que beaucoup d'enseignants qui donnent le cours de Français dans les écoles de la chefferie de Rubenga ne sont pas spécialistes de formation en Français soit 78,2%. Ils sont contents de ce service (74,5%) mais se butent aux certaines difficultés vue leur filière suivie que celle de Français (74,5%).

Tableau III. : Appréciation de l'expression orale et écrite des élèves par leurs enseignants

N°	Variables/Item	Thème	Réponses				TOTAL
			OUI		NON		
			F	%	F	%	
1	Quand vous disposez des copies de devoir, d'interrogation et d'examen, votre correction, vise-t-elle le fond sans tenir compte de la forme ou les 2 à la fois ?	Le fond et la forme à la fois	41	74,5	14	25,5	55
		Font seulement	14	25,5	41	74,5	55
2	Quels sont en bref, les fautes de français couramment commises par vos élèves ? et comment y remédier vous ?	Faute de liaison, prononciation, conjugaison et accord	47	85,5	8	14,5	55
		Erreur d'orthographe et de stylistique.	44	80	11	20	55
		Organiser les séances de formation des qualités par les qualifiés	21	38,2	34	61,8	55

Source : Nos données de l'enquête

Les résultats de ce tableau III nous instruisent que les enseignants du cours de Français apprécient de négatif l'acquisition de l'expression orale et écrite de la part de leurs élèves à plus de 80% malgré leur 74,5% d'efforts qu'ils fournissent en forme et font de la matière et des exercices (travaux). En cas de difficulté, ils font recours aux enseignants qualifiés en organisant des séances de remise à niveau (61,8%).

Tableau IV. : Perspective d'avenir des enseignants du cours de français sous-qualifiés

N°	Variables/Item	Thème	Réponses				TOTAL
			OUI		NON		
			F	%	F	%	
1	Par quelles stratégies croyez-vous que votre école puisse améliorer la qualification de ses agents ?	Poursuivre les études supérieures	46	83,6	9	16,4	55
		Organiser les séances de formation des qualités par les qualifiés	9	16,4	46	83,6	55
2	Combien de fois avez-vous déjà suivi les séances de formation organisées dans votre école pour vous aider à améliorer votre niveau de connaissance ?	Au moins deux fois	40	72,7	15	27,3	55
		Au plus deux fois	15	27,3	40	72,7	55
3	Quelle est votre perspective d'avenir ?	Poursuivre d'abord les études supérieures en guise de combler les lacunes et chasser la sous-qualification	42	76,4	13	23,6	55
		Continuer l'enseignement sans qualification	13	23,6	42	76,4	55

Source : Nos données de l'enquête

Il ressort de ce tableau IV que, malgré la participation des enseignants sous-qualifiés et non-qualifiés à des séances de formation organisées pour le renforcement de capacité (72,7%), ils ont l'ambition d'aller poursuivre les études supérieures en guise de combler les lacunes et annuler la sous-qualification. Cet engouement est exprimé à 76,4%.

Tableau V : Option des élèves sur le cours de français

N°	Item/question	Oui		Non		TOTAL
		F	%	F	%	
1	Etes-vous contents de vos études et de vos enseignants du cours de Français ?	231	61,6	144	38,4	375
2	Vos enseignants sont-ils capables de vous faire comprendre la matière en Français ?	229	61,1	146	38,9	375
3	Avez-vous déjà appris la phonétique ?	159	42,4	216	57,6	375
4	Est-ce que parvenez-vous à bien vous exprimer sans fautes grammaticales ?	167	44,5	208	55,6	375
5	Est-ce qu'il arrive aux professeurs des autres cours (math, géo, religion,), de retrancher des points à cause de fautes d'orthographe ?	128	34,1	247	65,9	375

Source : *Nos enquêtes sur terrains 2018*

A la lumière de ce tableau V, nous constatons que les élèves sont contents de l'enseignement du cours de Français (61,6%) et apprécient des compétents leurs enseignants dans la transmission de la matière en Français (61,1) mais aussi, ils déclarent n'avoir pas encore étudié la phonétique (57,6%), ce qui fait qu'ils s'expriment avec des fautes grammaticales (55,6%) quand bien même leurs enseignants ne tiennent pas compte de la forme de leurs travaux (corriger sans tenir compte de fautes d'orthographe) (65,9%). Cette plainte « non vigilance sur la forme de travaux des élèves » diverge avec les résultats du tableau III selon lesquels les enseignants déclarent qu'ils en tiennent compte, ce qui est contraire à l'appréciation des élèves.

Tableau VI. : Analyse de l'impact de sous et non-qualification des enseignants du cours de Français sur l'expression orale et écrite des élèves.

Tableau VI.a Tableau analytique des données en cause des difficultés d'expression française orale et écrite des élèves

		Difficulté des élèves dans l'expression orale et écrite	Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves
Difficulté des élèves dans l'expression orale et écrite	Corrélation de Pearson	1	,776**
	R-deux		,602
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	375	
Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves	Corrélation de Pearson	,776**	1
	R-deux	,602	
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N		375
<p>** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).</p> <p>a. Prédicteurs : (Constante), Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves</p> <p>b. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée.</p> <p>c. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle basé sur une approximation normale.</p>			

Source : Nos enquêtes sur terrain 2018

Il ressort de ce tableau que les causes incriminées dans le tableau VIII.a sont à la base des difficultés d'expression française prouvées par les élèves de la chefferie de Rubenga avec une corrélation forte $R = 0,776$ et le degré de liaison ajusté de 60,1%. Cependant, d'autres facteurs expliquent cette faiblesse d'expression orale avec un degré d'aliénation de 39,9%.

Tableau VI.b : Tableau analytique des données en cause des difficultés d'expression française induisant les fautes de français oral et écrit des élèves de la chefferie de Rubenga.

		Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves	Types des difficultés des élèves en expression française
Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves	Corrélation de Pearson	1	,928**
	R-deux		,862
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	375	375
Types des difficultés des élèves en expression française	Corrélation de Pearson	,928**	1
	R-deux	,862	
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	375	375
<p>** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).</p> <p>a. Prédicteurs : (Constante), Causes de difficulté d'expression française orale et écrite des élèves</p> <p>a. L'hypothèse nulle n'étant pas considérée.</p> <p>b. Utilisation de l'erreur asymptotique standard en envisageant l'hypothèse nulle basé sur une approximation normale.</p>			

Source : Nos enquêtes sur terrain 2018

Il ressort de ce tableau que les causes incriminées dans le tableau VII.b induisent les fautes de français oral et écrit des élèves de la chefferie de Rubenga avec une corrélation forte $R = 0,928$ et le degré de liaison ajusté de 86,2%. Cependant, d'autres

facteurs interviennent dans l'influence difficultés d'expression orale avec un degré d'aliénation de 13,8%.

4.2 Discussion des résultats

I. Les résultats des tableaux I et II nous montrent que les enseignants du cours de français dans les écoles secondaires de la chefferie de Rubenga sont pour la plupart sous-qualifiés (au moins 70,9%), les autres sont non-qualifiés (52,7%) et se butent donc à des difficultés dans sa prestation (74,5%). Ceci est à la base du bas niveau des élèves en expression française orale et écrite tel que montré par les résultats corrélés du tableau VI.a soit une adéquation $R = 0,776$ en liaison causale ajusté de 60,1%. Dans son étude portant sur l'impact de non qualification du personnel enseignant du secondaire sur le rendement des élèves du secondaire de la chefferie Rubenga (inédit), Monsieur Bonne chance MARHEGAN trouve, en 2009, que la non-qualification des enseignants (soit 61,3%) les bute à des difficultés de transmettre la matière et plongent les élèves dans les désidératas d'expression orale et écrite à 58,7%. Cette situation nous permet de confirmer nos hypothèses n° 1, n° 2 et n° 3.

II. Les résultats du tableau III montrent que les enseignants du cours de français déclarent avoir mieux fait leur travail en fond et forme à 74,5% mais la maîtrise de l'expression orale et écrite par les élèves est faible, disent-ils à plus de 80%. De ce fait, notre constat chevauche avec l'adage selon lequel, nous citons : « *l'échec des élèves traduit aussi quelques fois l'échec des enseignants* ». En contrepartie, 65,9% d'élèves déclarent, au tableau V, que les enseignants ne mettent pas du sérieux sur la forme de leurs travaux pratiques (interrogation, devoir, exercices d'entraînement oral et écrit) de correction. Cette plainte diverge avec les résultats du tableau III.

De ce fait, nous constatons que la balance-raison incline vers le côté des élèves tel que montré par les résultats corrélés du tableau VI.b selon lesquels les causes incriminées comme les sous et non-qualification des enseignants, non maîtrise de la langue française, négligence de préparation détaillée et non vigilance sur la forme des travaux pratiques des élèves par les enseignants expliquent la faiblesse de ces premiers en expression orale et écrite avec une adéquation $R = 0,928$ et une liaison causale de 86,2%.

Dans le même travail de Monsieur Bonne chance, celui-ci a produit les résultats montrant que les sous et non-qualification des enseignants, le manque de préparation et la prise de côté de forme et fond des travaux des élèves sont parmi les facteurs qui expliquent le bas niveau intellectuel de ces derniers (soit Khi-deux calculé de 18,3 comparé à sa valeur tabulaire 12,592 issu de 6 degrés de liberté et $\alpha = 5\%$; valeurs ayant permis le rejet de l'hypothèse nulle) car, dit-il : « *l'élève n'apprend que ce que lui donne son maître* ». Cette discussion nous conduit sans équivoque à la confirmation de notre hypothèse n° 4.

5. CONCLUSION GENERALE

En définitive, notre travail de recherche portant sur la sous qualification des enseignants de français et son impact sur l'expression orale et écrite dans les écoles secondaires de la chefferie Rubenga 2017-2018 était basé sur l'objectif d'identifier les écoles qui attribuent les cours de français aux enseignants sous et non-qualifiés, tenir une analyse réelle pour détecter si la sous-qualification des enseignants de cours de français joue un impact négatif sur l'expression orale et écrite des élèves de la chefferie Rubenga dans le but d'exposer les résultats et proposer les stratégies devant conduire à la thérapie linguistico-stylistique de l'élève.

L'enquête a été conduite par une méthodologie incluant les techniques d'échantillonnage aléatoire en grappe, en cascade et simple d'une part et la technique non probabiliste par convenance d'autre part du côté de la strate des enseignants. La population cible était constituée de deux strates dont celle des enseignants dans laquelle nous avons tiré par convenance un échantillon de 55 enseignants et celle des élèves qui nous a servi une taille d'échantillon de 375 élèves tirés en cascade grappée aux deux degrés. Dans chaque compartiment, la taille de l'échantillon a été calculée par les algorithmes statistiques appropriés aux variables qualitatives

Nous avons réalisé l'inscription des statistiques sur un questionnaire que nous administrions aux enseignants du cours de français et aux élèves des écoles de la chefferie de Rubenga. L'analyse des données a été effectuée grâce au logiciel statistique SPSS qui nous a fourni les résultats interprétés selon lesquels :

- Le cours de français est dispensé par des enseignants non spécialistes du domaine de la langue française (70,9%) que les experts du domaine (29,1%) et la majorité sont de diplômés d'Etat ou D6 (52,7%). Ils sont reconnaissants de cela car en cas de difficulté, ils font recours aux enseignants qualifiés en organisant des séances de remise à niveau (61,8%).
- Les élèves déclarent qu'ils s'expriment avec des fautes grammaticales (55,6%) quand bien même leurs enseignants ne tiennent pas compte de la forme de leurs travaux (corriger sans tenir compte de fautes d'orthographe) (65,9%).
- Cette plainte : « la non vigilance sur la forme de travaux des élèves » diverge avec les résultats du tableau III selon lesquels les enseignants déclarent qu'ils en tiennent compte, ce qui est contraire à l'appréciation des élèves
- Les causes incriminées dans le tableau VII.a sont à la base des difficultés d'expression française prouvées par les élèves de la chefferie de Rubenga avec une corrélation forte $R = 0,776$ et le degré de liaison ajusté de 60,1%. Cependant, d'autres facteurs expliquent cette faiblesse d'expression orale avec un degré d'aliénation de 39,9%.

- Les causes incriminées dans le tableau VII.b induisent les fautes de français oral et écrit des élèves de la chefferie de Rubenga avec une corrélation forte $R = 0,928$ et le degré de liaison ajusté de 86,2% connaissant que d'autres facteurs interviennent dans l'influence difficultés d'expression orale avec un degré d'aliénation de 13,8%.

Les tests statiques utilisés notamment test de corrélation non paramétrique secondé par le Khi-deux nous ont aidé à vérifier nos hypothèses et les résultats produits les ont revues aux affirmations.

Eu égard à ces résultats, nous suggérons et recommandons :

° *Aux préfets des études des écoles secondaires de la chefferie de Rubenga*

- De tenir compte de la qualification de l'enseignant et sa spécialité lors de recrutement et la distribution des cours ;
- De mettre à la disposition de l'enseignant le programme et les manuels y relatifs ;
- De faire le suivi de l'évolution de la matière ;
- De solliciter toujours des séminaires et des séances de formation et/ou recyclage des enseignants.

° *Aux professeurs de français de (d') :*

- Insister sur la maîtrise de la phonétique qui est l'étude de son langage du point de vue de leur articulation ou de leur réception auditive ;
- Enseigner les cours cadrant avec votre formation et/ou spécialité pour éviter d'être sous-employés ;
- Employer à bon escient les manuels à votre disposition et respecter le programme.
- Tenir compte du fond et de la formation lors de correction des devoirs, des interrogations et des examens ;
- Réunir les méthodes possibles pour intéresser les élèves à l'expression orale et écrite
- Servir d'exemple en articulant les mots et en écrivant au tableau noir ;
- Permettre aux élèves de s'exprimer par des exposés, des compositions et des rédactions ;
- Recommander aux élèves les bons documents à lire lors de la constatations des imperfections ;
- Les autres enseignants doivent aussi tenir compte du fond et de la forme lors de la correction des taches des élèves et corriger les erreurs liées à l'articulation pendant l'enseignement.

Ainsi, vue nos aspects considérés par ce travail de recherche, nous ne prétendons pas épuiser toute la matière de cette étude. C'est ainsi que nous ouvrons aux autres chercheurs qui puissent nous emboiter le pas, ces quelques traits qui ont échappé notre rayon des variables :

1. Les déterminants du sou et non-qualification des enseignants du cours de français intervenant aux écoles secondaires.
2. Les causes de recrutement des enseignants sous et non-qualifiés en générale par les chefs d'établissements scolaires et son impact sur le niveau intellectuel des élèves
3. Reprendre ce même sujet et analyser d'autres variables ayant échappé à notre thématique considérée.

6. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- ALAIN REY et al. (1998), *Dictionnaire micro Robert*
- BANGI KIRANGA, (2008), *Statistique descriptive*, cours, inédit, UNILAI
- FOUQUET E., (1999), *Le dictionnaire HACHETTE Encyclopédie de poche*, paris.
- FRANÇOIS D., (1978), *Question de psychologie*, Ed. Universitaire.
- LAROUSSE DE POCHE, (2010), *Dictionnaire*, Paris cedex 0.6
- LAROUSSE, (1976), *Dictionnaire petite Larousse illustré*, paris
- MAGABE J.-CH., (1987), *Connaitre pour enseigner notes de pédagogie*, CERUKI UZIMATEL Bukavu.
- MARHEGAN B. CH., (2009), impact de non qualification du personnel enseignant du secondaire sur le rendement des élèves du secondaire de la chefferie Rubenga, inédit, UNILAI
- MOISETTE D., (1996), *Guide pratique de l'éducation sommative*, Paris.
- ZINDU J.-B., *Cours des techniques d'enquête*, ISTMAK 2018-2019